

suivantes: Clients Québec — Clients Montréal — Clients Province — Clients Etrangers.

On dit très bien: A l'échéance, ce billet est payable à notre bureau. Le renouvellement rend un effet payable à une époque plus éloignée. La traite à demande est payable à présentation. J'ai accepté votre traite payable à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Sauveur.

Si l'adjectif payable a des rapports avec les billets et les traites, l'adjectif recevable ne semble pas en avoir. On dit cependant: L'offre de M. . . est recevable; votre excuse n'est pas recevable; le billet que vous nous avez souscrit en règlement de votre compte n'est pas recevable.

CHECKAGE — CHECKER — CHECKEUR ou CHÉQUEUR

POINTER.—Au sens large, marquer d'un signe conventionnel quelconque en les vérifiant, des factures, des calculs: Tous les articles et tirages de cette facture ont été pointés, et non checkés ou chéqués.

On se sert ordinairement d'un erayon de couleur pour pointer.

Nous ne devrions pas employer le mot checker avec la signification de: enregistrer (les bagages); collationner (une copie, une lettre); récoler (un inventaire).

POINTAGE.—Signe quelconque (point, trait, coche, etc.), fait à côté d'un mot ou d'un chiffre pour indiquer une vérification, une revision: Le pointage du grand livre des clients est terminé.

Le pointage de tous les livres comptables s'appelle « grand jeu », en terme de métier.

POINTEUR ou POINTEAU.—Celui qui pointe ou vérifie une facture, un compte, une liste, etc.

Dans les magasins de nouveautés, le commis qui contrôle ou vérifie les tirages et le total d'une facture établie par un autre employé, est un pointeur et non un « checkeur » ou « chéqueur ».

Ces trois anglicismes « checkage, checker et checkeur » devraient absolument disparaître de notre langage commercial et de nos pièces comptables: feuilles de grand livre, factures, relevés de compte, etc.